

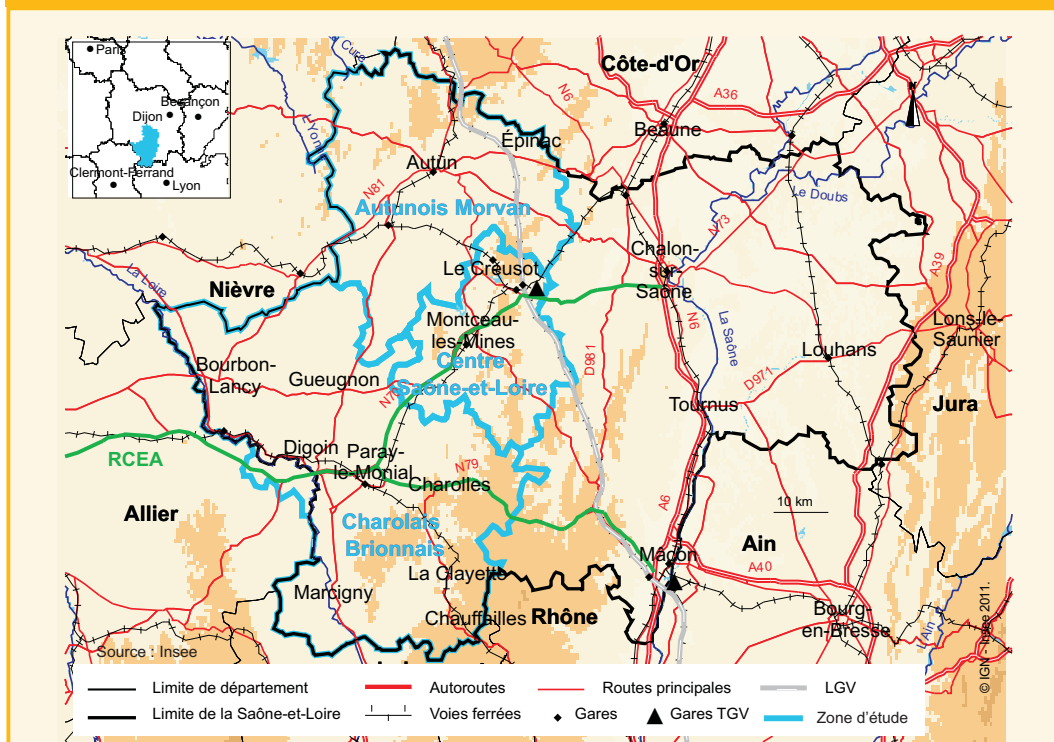
## L'ouest de la Saône-et-Loire : un territoire hétérogène et des atouts à exploiter

L'ouest de la Saône-et-Loire perd des habitants depuis trente ans. Cet espace est plus âgé et moins attractif que le reste du département. Sa population active diminue depuis les années 80, contrairement à celle de l'est. Pourtant, après plusieurs décennies de repli, l'emploi amorce une légère reprise depuis le début des années 2000.

Trois territoires aux spécificités propres composent l'ouest de la Saône-et-Loire : le pays du Charolais-Brionnais, au sud, se structure autour d'un réseau de petites et moyennes villes ; le Centre Saône-et-Loire offre des emplois en partie qualifiés ; le pays de l'Autunois-Morvan, polarisé par Autun, présente quelques difficultés d'accès aux équipements. Tous ces territoires disposent d'atouts pour renforcer leur attractivité et inverser la tendance démographique.

N°171 - Novembre 2011

L'espace « ouest de la Saône-et-Loire » recouvre 54 % du département et borde les régions Rhône-Alpes et Auvergne



L'espace appelé ici « ouest de la Saône-et-Loire » comprend 229 communes : 226 en Saône-et-Loire et trois dans l'Allier. Il inclut deux pays : l'Autunois-Morvan et le Charolais-Brionnais, ainsi qu'un territoire nommé « Centre Saône-et-Loire », constitué principalement de La Communauté Creusot-Montceau.



L'ouest de la Saône-et-Loire comptait, il y a trente ans, un nombre d'habitants et d'emplois proche de celui l'est de la Saône-et-Loire. Depuis, les écarts se sont creusés : l'ouest perd des habitants, l'est en gagne.

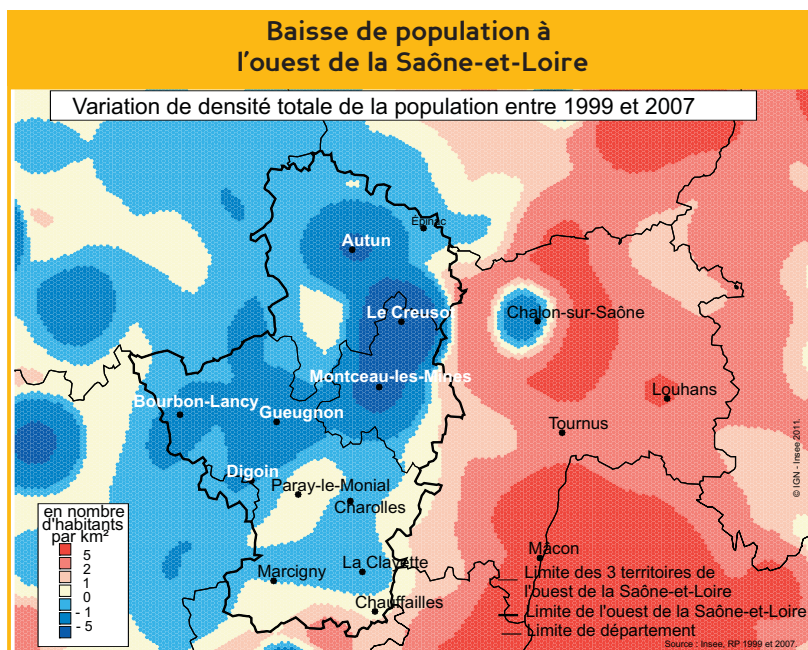
Pourtant, ces deux espaces restent étroitement liés. Ainsi, les migrations, qu'elles soient alternantes ou résidentielles s'effectuent surtout entre l'est et l'ouest.

## À l'ouest, baisse du nombre d'habitants et du nombre d'actifs

L'ouest de la Saône-et-Loire rassemble 232 000 habitants en 2007. Sa population diminue de 16 % entre 1975 et 2007. Dès les années 60, les départs l'emportent sur les arrivées. À ce déficit migratoire s'ajoute plus récemment, un déficit naturel de plus en plus accentué. Toutefois, cette baisse de population est freinée au début des années 2000 : les migrations sont moins défavorables que par le passé.

La population est âgée. L'arrivée de retraités notamment dans le Charolais-Brionnais comme le départ de jeunes vers les grands centres universitaires accentuent le phénomène. En 2007, près du quart des habitants ont 65 ans ou plus et le vieillissement est net sur la période récente : entre 1999 et 2007, la part des 65 ans ou plus augmente de 2,3 points.

L'indice de jeunesse, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de moins de 25 ans et le nombre de plus de 65 ans avoisine un : le nombre de jeunes s'équilibre donc avec le nombre de senior.



L'ouest de la Saône-et-Loire offre 85 600 emplois en 2007. L'emploi s'est naturellement resserré dans un espace caractérisé par une forte prégnance de l'agriculture et de l'industrie. Le secteur agricole a supprimé 18 000 emplois, l'industrie, 21 000 sur la période 1975 - 1999. Depuis, la tendance s'inverse et les 2 000 emplois supplémentaires enregistrés entre 1999 et 2007 sont dus à l'élan du secteur tertiaire.

La population active diminue depuis 1980 sous l'effet des migrations résidentielles. L'excédent migratoire pour les individus potentiellement actifs, à savoir les 25-54 ans, est très modéré dans l'ouest, voire nul pour le Centre Saône-et-Loire.

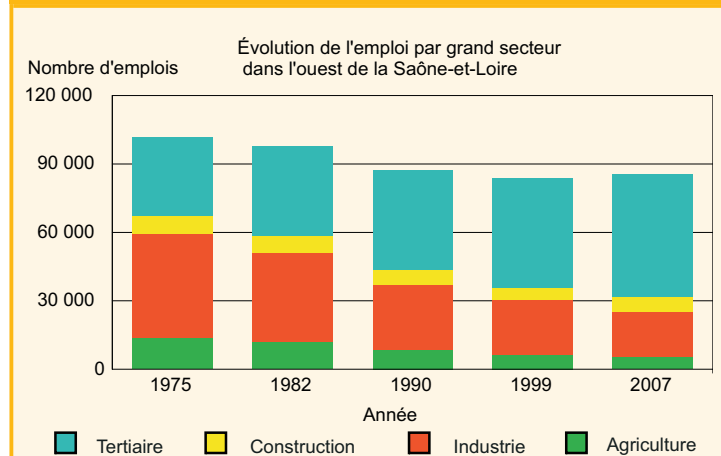
## La baisse de population se prolongerait

En 2040, si les tendances démographiques récentes se maintiennent, l'ouest de la Saône-et-Loire compterait 24 000 habitants de moins qu'en 2007.

Le solde migratoire serait à nouveau positif à la fin des années 2010. Mais ces entrées plus nombreuses que les sorties du territoire ne compenseraient pas le déficit naturel grandissant.

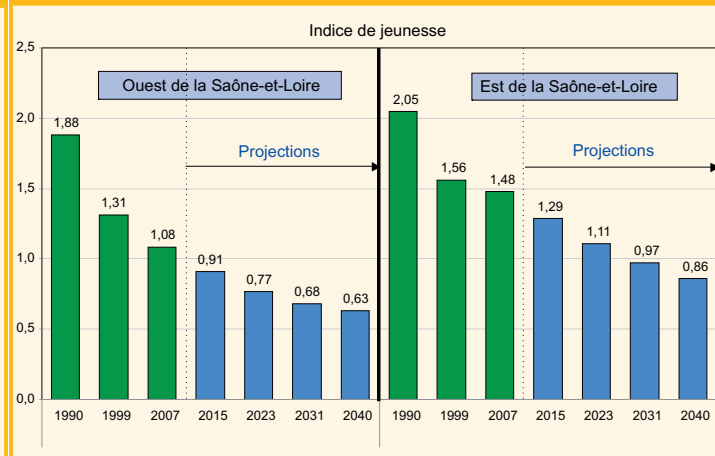
Le vieillissement se poursuivrait. Les résidents âgés de 65 ans ou plus représenteraient 36 % de la population et

### Après 1975, retrait de l'industrie et de l'agriculture, essor du tertiaire



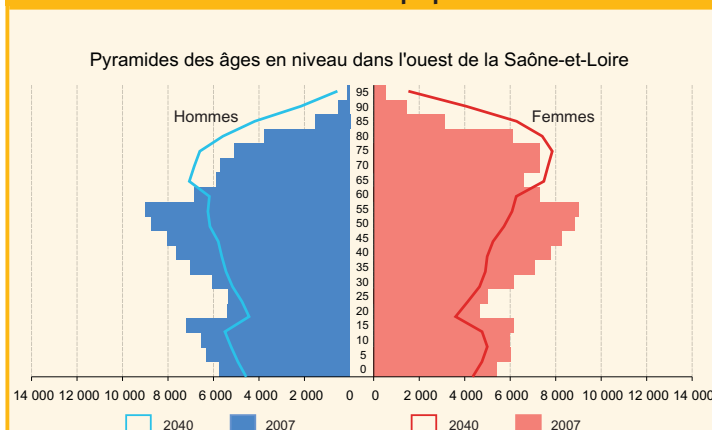
Source : Insee, RP de 1975 à 2007.

### Moins de jeunes, plus de seniors à l'horizon 2040



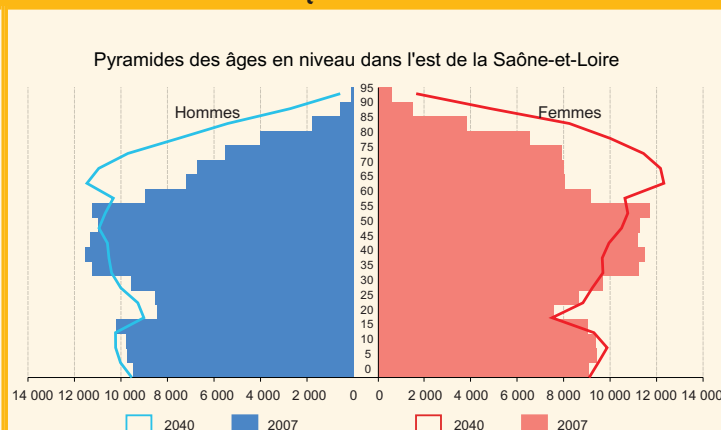
Source : Insee, Recensements de population 1990, 1999 et 2007 et Projections de population Omphale.

### Ouest : fort recul de la population active



Source : Insee, RP 2007 et projections Omphale.

### Est : hausse marquée du nombre de seniors



Source : Insee, RP 2007 et projections Omphale.

l'équilibre observé entre nombre de jeunes et nombre de seniors serait rompu. De même, la répartition entre actifs et inactifs s'inverserait : on passerait ainsi de 88 inactifs pour 100 actifs en 2007 à 110 en 2020 et 132 en 2040. Il y aura donc lieu d'adapter les équipements et les services de cet espace pour répondre aux besoins d'une population dispersée et vieillissante. Les enjeux seront importants pour les services de santé et ceux aux personnes âgées.

### À l'est, hausse continue de la population

**A** l'inverse, l'est de la Saône-et-Loire bénéficie d'une dynamique démographique portée dès les années 60 par un solde naturel excédentaire et à partir des années 2000 par des arrivées en provenance d'autres régions plus nombreuses que les départs. Entre 1975 et 2007 la population de l'est a progressé de + 9 %.

La population est relativement jeune : en

2007, pour 100 habitants de 65 ans ou plus, il y avait 148 jeunes de moins de 25 ans et la part des seniors de 65 ans ou plus ne représentait que 19 % de la population. Dynamique démographique et activité économique sont étroitement liées. L'est a bénéficié d'une hausse quasi constante de son emploi pour compter, en 2007, 135 000 emplois. La désindustrialisation a été moins marquée et l'essor du tertiaire plus prononcé qu'à l'ouest. Entre 1999 et 2007, l'emploi augmente de 9 %. C'est la plus forte progression de ces dernières décennies.

La population active s'inscrit dans cette tendance du fait de la structure par âge de la population et plus récemment des opportunités d'emploi. A partir de 2000, les arrivées d'actifs l'emportent sur les départs et la répartition actifs-inactifs s'opère en faveur des premiers : pour 100 actifs en 2007, on compte 81 inactifs.

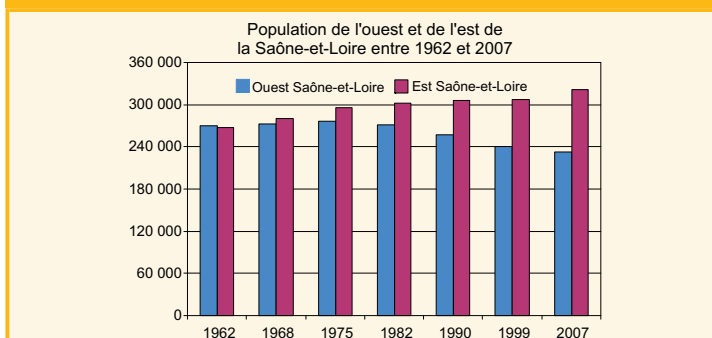
D'ici 2040, l'est gagnerait 45 000 habitants. Comme partout ailleurs, du fait du vieillissement de la population, les décès prendraient le pas sur les naissances mais l'excédent migratoire compenserait largement le déficit

naturel. La part des 65 ans ou plus atteindrait 30 % tout en restant en dessous de celle de l'ouest.

### Attractivité économique de l'est sur les habitants

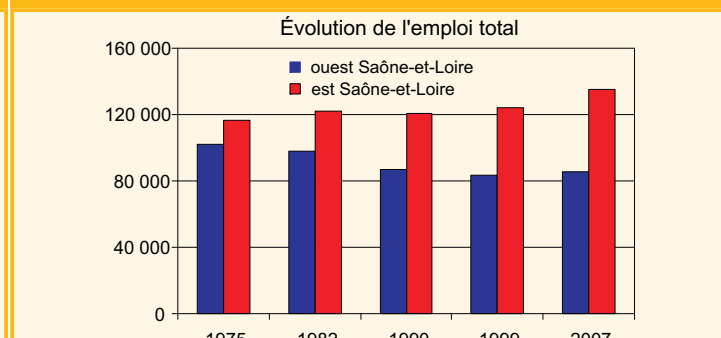
**E**st et ouest entretiennent d'étroites relations tant sur le plan des migrations résidentielles que des navettes domicile travail. Ainsi, entre 2002 et 2007, 4 100 résidents de l'ouest, soit 20 % des départs, sont partis s'installer dans l'est. Dans le sens contraire, moins de 3 000 habitants de l'est se sont établis dans l'ouest, ce qui représente seulement 10 % des départs. À ces déplacements liés au changement de résidence s'ajoutent ceux effectués entre le lieu de domicile et le lieu de travail. Là encore, l'est opère depuis les années 60 une attractivité sur les actifs de l'ouest. En 2007, 10 200 résidents de l'ouest de la Saône-et-Loire travaillent en dehors de cet espace, dont 3 600, c'est-à-dire 35 % d'entre eux, dans l'est.

### À partir des années 80, les évolutions de population entre l'ouest et l'est divergent



Source : Insee, RP de 1962 à 2007.

### Contraction de l'emploi à l'ouest entre 1975 et 1999, progression à l'est



Source : Insee, RP de 1975 à 2007.

## Le Charolais-Brionnais, un territoire rural structuré autour d'un réseau de petites et moyennes villes

Le Charolais-Brionnais compte 90 500 habitants en 2007. C'est un territoire peu dense au caractère essentiellement rural.

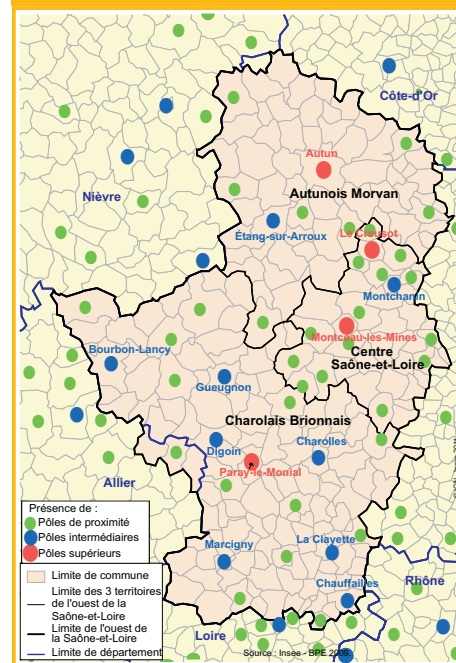
Huit petites et moyennes villes exercent une influence quotidienne pour l'accès aux emplois et aux équipements. Paray-le-Monial, avec 9 100 habitants propose des équipements de la gamme supérieure tels que les hypermarchés, les lycées, les établissements de santé de court, moyen et long séjour. Ces équipements nécessitent des infrastructures lourdes et un potentiel de clientèle. Digoïn avec 8 500 habitants, Gueugnon, Bourbon-Lancy, Chauffailles, Charolles, La Clayette, Marcigny avec 1 900 habitants sont pôles d'équipements de la gamme intermédiaire. Ils offrent des équipements d'usage relativement fréquents comme les collèges, les supermarchés, les laboratoires d'analyses médicales. En complément, treize autres communes plus petites assurent un accès

aux commerces et services de proximité (poste, boulangerie, épicerie, médecin généraliste, salon de coiffure...).

L'ensemble de ces communes polarisant emplois, commerces et services forment un réseau qui se complète sans se concurrencer. Le bon fonctionnement de ce maillage repose sur une infrastructure de transports adaptée qui limite les temps d'accès aux équipements et à l'emploi.

Or le réseau routier secondaire nord-sud en assure qu'une accessibilité modérée, comparé aux deux tronçons est-ouest de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA). De même, l'exploitation des trois lignes ferroviaires non électrifiées pour le Transport Express Régional (TER) ne répond que partiellement aux besoins et la gare TGV (Train à Grande Vitesse) du Creusot reste éloignée. La qualité de certaines dessertes apparaît donc comme un enjeu pour le bon fonctionnement du réseau de pôles.

### Une plus forte densité de pôles d'équipements dans le Charolais-Brionnais et le Centre Saône-et-Loire



### Chiffres clés

| Chiffres clés                        |                                                              | Autunois-Morvan | Charolais-Brionnais | Centre Saône-et-Loire | Ouest Saône-et-Loire | Est Saône-et-Loire | Bourgogne |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------|-----------------------|----------------------|--------------------|-----------|
| Population                           | Nombre d'habitants en 2007                                   | 44 800          | 90 500              | 97 100                | 232 400              | 321 900            | 1 632 800 |
|                                      | Évolution annuelle moyenne 1999-2007 (%)                     | - 0,38          | - 0,18              | - 0,61                | - 0,40               | + 0,58             | + 0,17    |
|                                      | - dont variation due au solde naturel (%)                    | - 0,29          | - 0,20              | - 0,23                | - 0,23               | + 0,12             | + 0,03    |
|                                      | - dont variation due au solde migratoire (%)                 | - 0,09          | + 0,02              | - 0,38                | - 0,17               | + 0,46             | + 0,14    |
| Résidences principales en 2007       | Part de maisons (%)                                          | 73,2            | 78,2                | 63,0                  | 70,8                 | 64,9               | 65,8      |
|                                      | Part de résidences construites avant 1949 (%)                | 52,2            | 46,7                | 37,8                  | 43,9                 | 38,2               | 39,9      |
|                                      | Part de logements HLM (%)                                    | 13,8            | 9,9                 | 26,1                  | 17,6                 | 14,1               | 13,6      |
| Revenus                              | Part de foyers fiscaux non imposés en 2007 (%)               | 50,2            | 51,6                | 50,4                  | 52,3                 | 47                 | 47,2      |
|                                      | Part de la population vivant avec un bas revenu* en 2008 (%) | 14,6            | 14,0                | 18,6                  | 16,1                 | 14,1               | 14,9      |
| Nombre de pôles d'équipement en 2008 | de la gamme supérieure                                       | 1               | 1                   | 2                     | 4                    | 2                  | 20        |
|                                      | de la gamme intermédiaire                                    | 1               | 7                   | 1                     | 9                    | 17                 | 86        |
|                                      | de la gamme de proximité                                     | 7               | 13                  | 14                    | 34                   | 56                 | 257       |
| Emploi total                         | Tous secteurs - Évolution 1999-2007 (%)                      | + 2,2           | + 2,7               | + 2,4                 | + 2,5                | + 8,9              | + 7,1     |
|                                      | Industrie - Évolution 1999-2007 (%)                          | - 23,3          | - 12,0              | - 19,8                | - 17,2               | - 7,3              | - 10,7    |
|                                      | Tertiaire - Évolution 1999-2007 (%)                          | + 12            | + 12,3              | + 13,2                | + 12,7               | + 14,8             | + 13,3    |

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf.

\* Moins de 903 euros par mois et par unité de consommation.



## La concentration de l'emploi industriel, source de fragilité

Malgré le déclin de l'emploi agricole et la crise des années 1970-1980, l'agriculture regroupe encore en 2007, 9 % de l'emploi total (5 % au niveau régional) et l'industrie 24 % contre 18 % au niveau régional.

Le secteur agricole est renommé, avec des productions emblématiques telles que le bœuf de Charolles Label Rouge, le fromage de chèvre d'Appellation d'Origine Contrôlée Charolais et le mouton charolais. C'est un atout à valoriser sous de nouvelles formes, à l'image et en complément des activités de la Maison du Charolais par exemple. Le tissu industriel lui aussi, est riche de quelques fleurons comme Aperam à Gueugnon (sidérurgie) ou FPT Powertrain à Bourbon-Lancy (construction de véhicules automobiles). Les emplois sont donc fortement concentrés sur quelques grands établissements par ailleurs très dépendants de groupes extérieurs. La structure de l'appareil économique s'en trouve fragilisée.

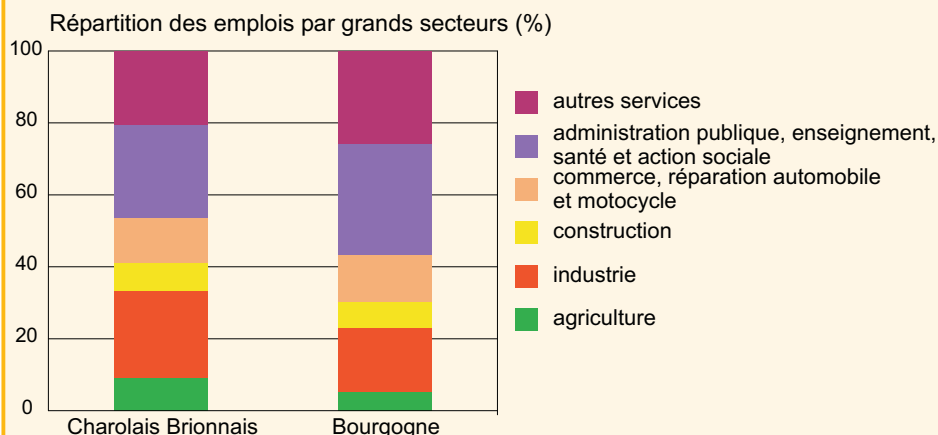
La part des emplois en lien avec la population résidant et travaillant sur le territoire (commerce de détail, services à la personne, éducation, santé, action sociale...) est en deçà de la moyenne régionale (56 % contre 64 % en Bourgogne). Ces emplois sont par nature moins soumis aux aléas économiques que ceux de l'industrie et de l'agriculture. Le Charolais-Brionnais pourrait davantage les développer, d'autant qu'il renoue avec une certaine attractivité résidentielle.

## Une relative attractivité résidentielle

Les échanges migratoires du Charolais-Brionnais avec les départements limitrophes du sud sont révélateurs de liens historiques tissés avec ces territoires.

Les échanges les plus nombreux se réalisent avec le département du Rhône : 1300 résidents du Rhône sont venus s'installer dans le Charolais-Brionnais sur cinq ans. En sens inverse, 1100 habitants ont quitté ce territoire pour rejoindre le Rhône. Des flux migratoires s'exercent aussi avec le département de la Loire et dans une moindre mesure, celui de l'Allier.

## L'industrie et l'agriculture sont encore très présentes dans le Charolais-Brionnais



Source : Insee, RP 2007.

À ce jeu des migrations, le Charolais-Brionnais exerce une légère attractivité à l'égard des actifs de 30-54 ans mais gagne surtout des seniors : les retraités représentent les trois-quarts des 55 ans ou plus entrant dans cet espace.

## Exploiter les atouts touristiques pour développer l'emploi

Le Charolais-Brionnais abrite un patrimoine riche et varié : naturel et géologique (les monts du Haut-Charollais, la Loire et ses canaux et le bocage), architectural (chapelles, églises, basilique romanes, châteaux et fermes fortifiées), culturel (site de Paray-le-Monial) et gastronomique.

Ce patrimoine peut constituer un enjeu majeur en terme d'attractivité touristique propice à la création d'emplois et de développement du territoire si des actions de valorisation et de promotion sont engagées. Encore faudra-t-il développer les infrastructures nécessaires. La capacité d'accueil touristique du Charolais-Brionnais reste modeste. La densité en chambres d'hôtel, en emplacements de camping et le nombre de restaurants rapporté à la population sont inférieurs à la moyenne de l'est de la Saône-et-Loire et de la Bourgogne.

## Charolais-Brionnais : des départs de jeunes mais un excédent migratoire avec le Rhône

| Principaux flux migratoires sur 5 ans |               |                |              |
|---------------------------------------|---------------|----------------|--------------|
| Migrations par zone géographique      | Arrivées de : | Départs vers : | Solde        |
| Rhône                                 | 1 280         | 1 060          | 220          |
| Loire                                 | 1 090         | 1 080          | 10           |
| Est Saône-et-Loire                    | 810           | 1 050          | - 240        |
| Centre Saône-et-Loire                 | 790           | 990            | - 200        |
| Allier                                | 690           | 630            | 60           |
| Côte-d'Or                             | 330           | 760            | - 430        |
| Migrations par âge                    | Arrivées      | Départs        | Solde        |
| 15-29 ans                             | 2 460         | 4 470          | - 2 010      |
| 30 à 54 ans                           | 3 240         | 2 720          | 520          |
| 55 ans et plus                        | 1 830         | 1 080          | 750          |
| <b>Ensemble</b>                       | <b>8 690</b>  | <b>9 220</b>   | <b>- 530</b> |

Source : Insee, RP 2007.

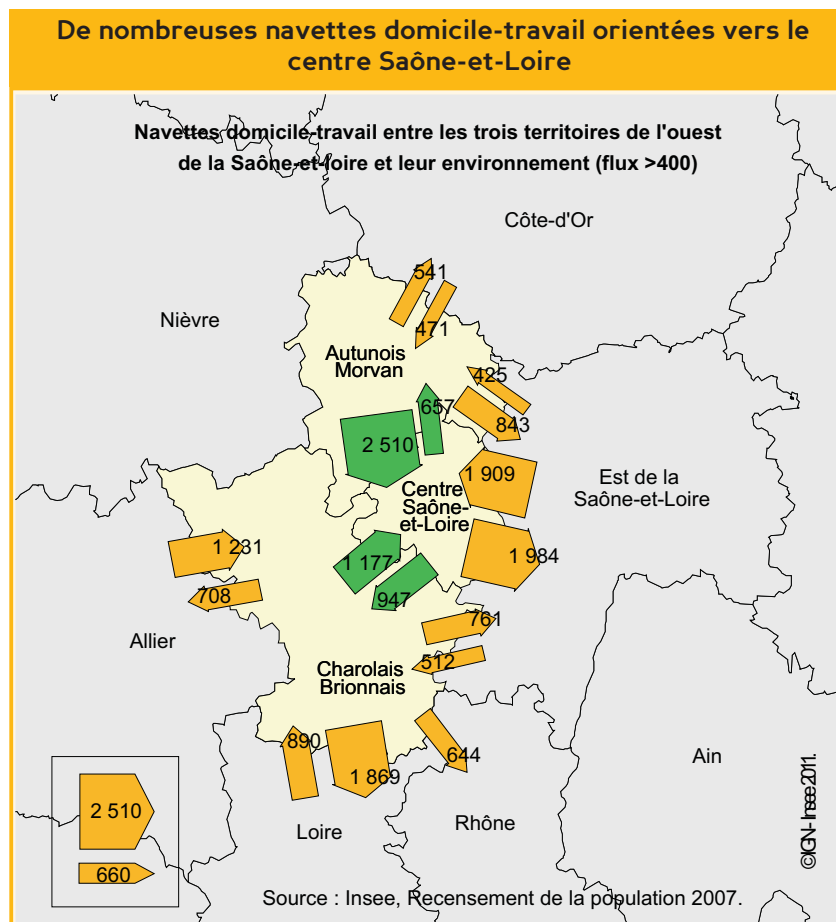
Champ : individus de plus de 5 ans

## Centre Saône-et-Loire : un pôle d'activités bien équipé

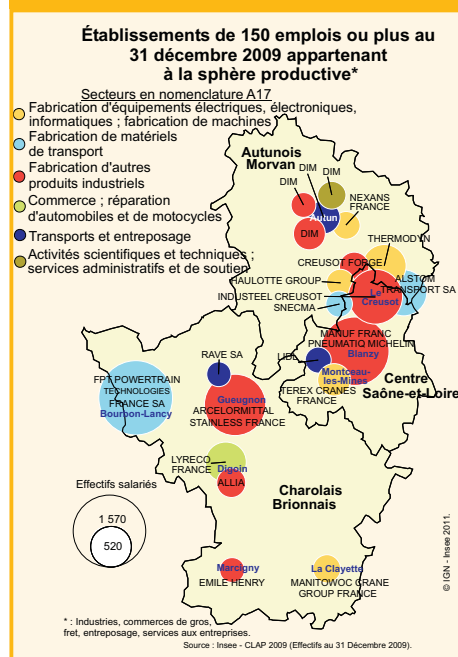
**E**ssentiellement urbain, densément peuplé sur l'axe nord-est/sud-ouest, le Centre Saône-et-Loire compte 97 100 habitants. Ses deux principales villes, Le Creusot et Montceau-les-Mines, constituent deux pôles d'emploi historiques offrant respectivement 19 000 et 17 000 emplois en 2007.

### L'emploi industriel est concentré, spécialisé, dépendant

**E**n 2007, l'industrie concentre 26 % des emplois du Centre Saône-et-Loire, contre 18 % en Bourgogne. Historiquement industriel et minier, ce territoire était au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles un fleuron de l'industrie lourde. Suite à la crise des années 70-80 et la fermeture d'entreprises renommées comme Creusot Loire, l'industrie s'est fortement restructurée ; elle a perdu 15 000 emplois entre 1975 et 2007 et s'est progressivement orientée vers des domaines de haute technologie. L'industrie creusotine compte aujourd'hui des établissements de pointe comme Alstom (locomotives), Thermodyn (pompes), Snecma (aéronautique), Creusot Forge-Areva (chaudronnerie nucléaire). Malgré ces restructurations, l'emploi industriel reste concentré sur



### De grands établissements industriels implantés dans le Centre Saône-et-Loire et le Charolais-Brionnais



quelques grands établissements, spécialisés et dépendants de groupes externes, ce qui peut constituer une fragilité

Les services administrés sont mieux représentés que dans l'est de la Saône-et-Loire ou la région : ils regroupent 32 % des emplois. Le « paternalisme industriel » passé a participé au développement de structures publiques telles que les administrations, l'éducation, la santé. Aujourd'hui, l'essor des commerces et des services marchands repose sur l'attractivité résidentielle de l'espace et sur le rayonnement de ses deux pôles urbains.

### Beaucoup de non-résidents travaillent dans le Centre Saône-et-Loire

**A**vec ses mutations économiques, le Centre Saône-et-Loire a renforcé son rôle de pôle d'emploi attractif : 6 300

actifs viennent quotidiennement y travailler contre 5 000 en 1999. Ils viennent principalement de l'Autunois-Morvan pour un trajet moyen de 17 km en 24 minutes aux heures pleines, du Chalonnais (trajet moyen de 32 kilomètres en 37 minutes) et du Charolais-Brionnais (en moyenne 30 kilomètres en 33 minutes). Ces actifs externes occupent 6 300 emplois soit 17 % des emplois de la zone. Un taux qui s'élève à 32 % pour les cadres et 21 % pour les professions intermédiaires.

Le marché du travail du Centre Saône-et-Loire reste marqué par une certaine inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Directement lié aux départs des jeunes diplômés et à son passé industriel, la population active du territoire se caractérise par un faible taux de qualification. La proportion de personnes sans diplôme est plus élevée que dans l'est Saône-et-Loire et qu'en

Bourgogne, notamment chez les hommes de moins de 40 ans. Les taux de chômage, parmi les plus élevés de la région reflètent cette spécificité : 11,6 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2010 dans la zone d'emploi du Creusot, 11,5 % dans celle de Montceau-les-Mines. Le développement de formations pour les demandeurs d'emploi, en lien avec les besoins de compétence des entreprises implantées serait de nature à améliorer la situation du marché du travail.

### Des atouts pour améliorer son image

L'empreinte du passé minier et industriel, également visible au travers de l'habitat spécifique aux cités ouvrières, contribue à créer une image négative, d'autant que le parc de logements s'est peu renouvelé. Le poids de l'habitat social, associé à une certaine pauvreté, concourt aussi à l'image d'un territoire peu attractif que l'adaptation et la rénovation du parc de logements pourraient atténuer.

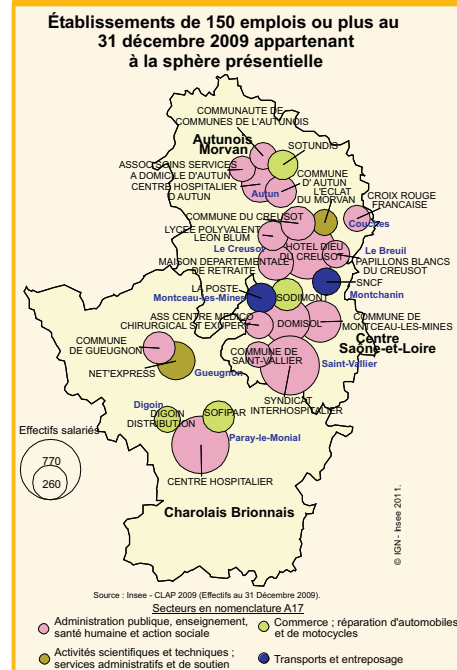
Pourtant, ce territoire n'est pas sans atouts. Ses emplois sont pour partie des emplois qualifiés et les commerces et services bien implantés au regard de ses nombreux pôles d'équipements. En effet Le Creusot et Montceau-les-Mines les deux pôles de la gamme supérieure et Montchanin en tant que pôle intermédiaire forment la trame structurante complétée par 14 autres communes offrant des commerces et services de proximité. Ces 17 pôles regroupent 91% de la population du territoire. Cette densité de pôles et la

qualité du réseau routier favorisent des temps d'accès plus courts qu'au niveau régional.

Le Centre Saône-et-Loire offre de nombreuses infrastructures de transport. Au niveau routier, il bénéficie d'un tronçon de la RCEA et d'un réseau secondaire développé. Au plan ferroviaire, il possède une gare sur la Ligne Grande Vitesse Paris-Lyon-Marseille ainsi que deux lignes TER, mais non électrifiées et dont la fréquence des navettes ne satisfait pas tous les besoins.

Le territoire propose aussi un cadre de vie attrayant à plusieurs titres : équipements sportifs, atouts culturels (salles de spectacles, musées, expositions, festivals...), cadre vert aux portes de l'espace urbain, patrimoine historique lié au passé économique.

### Forte présence des services administrés dans le Centre Saône-et-Loire et dans l'Autunois-Morvan



### Autunois-Morvan : un territoire polarisé par Autun

L'Autunois-Morvan rassemble 45 000 habitants en 2007. Les deux-tiers de la population vit à Autun, sous-préfecture ou dans sa couronne proche. Le tiers restant réside en milieu rural. Le territoire compte peu de grandes communes : la deuxième Epinac compte 2 400 habitants, la troisième, Etang-sur-Arroux, 1 900 habitants. La population de

cette commune a augmenté de + 0,7 % par an sur la période 1999-2007, son excédent migratoire compensant son déficit naturel.

L'Autunois-Morvan se résidentialise. 4 600 actifs quittent quotidiennement ce territoire pour aller travailler en Centre Saône-et-Loire, dans le Chalonnois et la Côte-d'Or.

### Des temps d'accès aux équipements particulièrement longs dans l'Autunois-Morvan

| Temps d'accès aux heures pleines (en minutes) *  | Autunois - Morvan | Charolais - Brionnais | Centre Saône-et-Loire | Ouest Saône-et-Loire | Est Saône-et-Loire | Bourgogne |
|--------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|--------------------|-----------|
| <b>Équipements de la gamme de proximité</b>      |                   |                       |                       |                      |                    |           |
| Épicerie                                         | 6,9               | 7,7                   | 1,2                   | 4,8                  | 5,7                | 7,0       |
| Supérette                                        | 14,3              | 21,3                  | 8,6                   | 14,6                 | 12,3               | 16,7      |
| Boulangerie                                      | 3,3               | 3,0                   | 0,6                   | 2,1                  | 1,8                | 2,3       |
| La Poste                                         | 6,7               | 3,7                   | 1,4                   | 3,3                  | 3,4                | 3,5       |
| Médecin omnipraticien                            | 6,4               | 4,9                   | 1,1                   | 3,6                  | 3,2                | 3,5       |
| Pharmacie                                        | 6,4               | 5,8                   | 1,1                   | 4,0                  | 4,4                | 4,5       |
| Ecole élémentaire                                | 2,7               | 2,3                   | 0,2                   | 1,5                  | 2,7                | 2,9       |
| <b>Équipements de la gamme intermédiaire</b>     |                   |                       |                       |                      |                    |           |
| Gendarmerie                                      | 8,2               | 8,2                   | 7,9                   | 8,1                  | 12,6               | 9,6       |
| Supermarché                                      | 11,1              | 9,1                   | 2,7                   | 6,8                  | 8,6                | 7,8       |
| Collège                                          | 11,1              | 9,6                   | 5,6                   | 8,2                  | 9,7                | 9,2       |
| Etablissement d'hébergement pour personnes âgées | 10,4              | 8,3                   | 3,9                   | 6,9                  | 6,7                | 6,6       |
| <b>Équipements de la gamme supérieure</b>        |                   |                       |                       |                      |                    |           |
| Hypermarché                                      | 24,1              | 36,5                  | 18,5                  | 26,6                 | 33,3               | 25,7      |
| Lycée d'enseignement général et/ou technologique | 23,3              | 26,9                  | 15,4                  | 21,4                 | 23,4               | 23,9      |

Sources : Insee, BPE 2008 - Recensements de la population.

\* Équipement au plus proche du domicile, communes pondérées par la population.

## L'accès aux équipements plus difficile au nord-ouest et au sud

**A**utun est la seule commune à disposer d'un niveau d'équipements de la gamme supérieure, Étang-sur-Arroux, le seul pôle d'équipements intermédiaires.

Huit autres communes proposent des commerces et des services de proximité. Elles sont réparties de façon inégale sur le territoire et absentes sur une large partie nord de l'Autunois et au sud d'Étang-sur-Arroux.

L'accès aux équipements est rendu difficile par la barrière naturelle que constitue le massif montagneux ancien du Haut-Morvan au nord-ouest et par l'infrastructure de transport. En effet, le réseau routier forme un réseau en étoile autour d'Autun. Le territoire possède deux lignes ferroviaires non électrifiées dont une passe par Autun. Malgré des dessertes complémentaires par cars, les transports en commun n'assurent que partiellement les besoins en déplacements et la gare TGV du Creusot reste relativement éloignée.

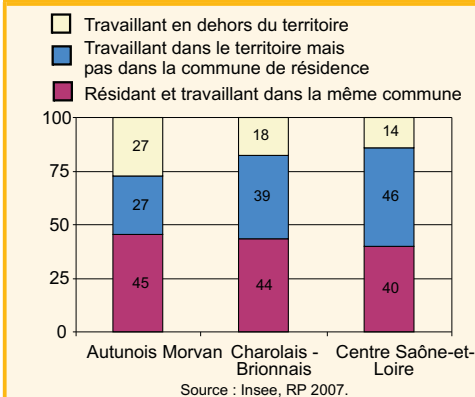
Compte tenu du nombre de pôles et de leur localisation, des caractéristiques du relief et des infrastructures de transport, les temps d'accès sont parfois longs. Une implantation plus équilibrée et le développement des petits pôles favoriseraient une meilleure accessibilité de la population aux commerces et services. Étang-sur-Arroux peut, en particulier, jouer un rôle central pour atténuer la monopolarité du territoire.

## Poids important des services administrés

**L**e secteur industriel est peu développé dans la mesure où il n'offre que 17 % des emplois. Il est par ailleurs concentré sur un petit nombre d'établissements comme DIM implanté à Autun. Le secteur agricole, plus diffus, est largement orienté vers l'élevage. Il représente 9 % de l'emploi total contre 5 % dans la région.

Autun concentre 60 % des emplois de l'Autunois-Morvan. Un tiers relève des services administrés liés à la présence sur la ville d'un centre hospitalier, d'une clinique, d'un lycée militaire réputé et d'un Centre de Formation d'Apprentis. L'économie présentielle est donc fortement implantée : les emplois liés à l'administration publique, à l'éducation formation, à la santé action sociale, à la

## 27 % des actifs de l'Autunois-Morvan travaillent en dehors



Source : Insee, RP de 1975 à 2007.

distribution et aux services de proximité représentent 65 % de l'emploi total. Ces emplois sont moins soumis aux fluctuations conjoncturelles que ceux de l'industrie mais fortement dépendants des évolutions démographiques d'un espace. Le maintien de la population constitue donc un enjeu pour Autun pour préserver ses emplois.

## Le patrimoine, une richesse à exploiter davantage

**L'**Autunois-Morvan offre un cadre de vie attrayant et possède un patrimoine riche et varié : forêts, bocage, Parc Naturel Régional du Morvan, églises romanes, châteaux, musées, centre orthodoxe d'Uchon, temple des mille Bouddhas. Ces richesses naturelles et patrimoniales sont propices au tourisme. L'Autunois-Morvan y répond par une offre d'hébergement soutenue, surtout en gîte et emplacements de camping mais aussi en hébergement hôtelier : le nombre de lits pour 100 habitants, indicateur de la fonction touristique d'un espace, s'élève à 50, soit deux fois plus qu'à l'est de la Saône-et-Loire.

Une valorisation encore plus poussée de ce patrimoine pourrait être un levier pour augmenter la fréquentation touristique et renforcer l'attractivité résidentielle qui s'exprime déjà au travers des arrivées de seniors et ainsi développer l'emploi.

■ Mélanie Bouriez, Christine Lecrenais.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- La Saône-et-Loire face à son avenir - Insee Bourgogne N° 167 - juillet 2011.
- La population en Bourgogne d'ici 2040 : croissance modérée et vieillissement - Insee Bourgogne N° 163 - décembre 2010.
- Regards sur les quartiers des grandes villes de Saône-et-Loire - Insee Bourgogne, dossier N° 52 - octobre 2008.

Insee - Bourgogne  
2, rue Hoche - BP 83509  
21035 Dijon Cedex  
Tél : 03 80 40 67 67  
Fax : 03 80 40 68 00  
Service Insee Contact :  
09 72 72 40 00

Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :  
Robert Morel-Chevillet

Responsable des études :  
Christine Charton

Rédactrice en chef :  
Chantal Prenel

Maquette PAO :  
Thierry Poisse

Cartographie :  
Christophe Clémence

Dépôt légal :  
à parution  
ISSN 1246-483 X  
© Insee 2011